

Préfecture de la Loire-Atlantique
Monsieur le Préfet
6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes Cedex 1

Lyon, le 29 Octobre 2024

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, M. Nicolas COURT, Directeur par intérim des Nouvelles Energies et représentant la SAS EnR GIE SOUDAN vous sollicite concernant la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement du parc éolien de Soudan (44).

Par la présente, nous souhaitons apporter une réponse au courrier de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) des Pays de la Loire, daté du 16 septembre 2024. Dans ce courrier, la MRAE signale un manque de moyens pour l'examen du dossier dans le délai imparti et recommande la production d'une évaluation environnementale commune aux renouvellements des parcs éoliens d'Erbray et de Soudan.

Or, comme cela est mentionné à la page 9 de l'étude d'impact sur l'environnement, il s'agit de deux dossiers distincts. En effet, les parcs éoliens d'Erbray et de Soudan ont chacun fait l'objet d'autorisations spécifiques et sont portés par des sociétés de projets indépendantes ; les projets de renouvellement sont présentés dans la continuité des parcs actuellement en exploitation. Ces deux projets feront ainsi l'objet de demandes de raccordement et de candidatures séparées dans le cadre des appels d'offres. Cependant, en raison de leur proximité géographique, et après concertation avec la DREAL en amont du dépôt des dossiers, nous avons opté pour la mutualisation de plusieurs chapitres de l'étude d'impact, à savoir : le Contexte (chapitre 1), les Aires d'études et Méthodologies (chapitre 2), et l'État initial (chapitre 3) sont donc communs aux deux dossiers. Cette approche a été validée par la Préfecture par courriel en date du 9 octobre 2023.

Enfin, suite à votre courrier du 2 août 2024 concernant la recevabilité du dossier, je vous serai reconnaissant de bien vouloir organiser l'enquête publique relative au projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

SAS EnR GIE SOUDAN,
CNR Président,
Représenté par M. Nicolas COURT
Directeur par intérim des Nouvelles Energies



SIRET : 48515975000044
APE : 3511Z